

LA PLACE DES FÊTES



Place toujours restée populaire et vivante, la place des Fêtes est très marquée dans sa physionomie par la rénovation urbaine des trente glorieuses, tout en ayant gardé les traces du square haussmannien. L'intervention de Bernard Huet en 1995 lui a redonné une cohérence postmoderne assumée, qu'incarne de manière controversée la pyramide.

Elle souffre de dysfonctionnements communs à toutes les places : envahissement par la voiture, notamment les jours de marché, parcours piétons parfois peu lisibles, en particulier depuis la rue Compans, avec un passage trop réduit et couvert par une casquette inutile.

Depuis le mois de décembre 2014, le projet de réaménagement de la place des Fêtes s'inscrit dans le cadre plus vaste de l'opération « Réinventons nos places », qui prévoit la requalification de sept places parisiennes. Néanmoins, la place des Fêtes possède un temps d'avance puisque des pistes d'aménagement ont déjà été identifiées lors d'une concertation précédente ayant démarré dès 2012 :

- > Libérer le cœur de place pour de nouveaux usages
- > Végétaliser la place et ses abords
- > Interdire les deux roues et les voitures sur la place
- > Sécuriser les carrefours notamment celui de la rue de Crimée
- > Apaiser les circulations autour de la place avec une zone 30.

Ainsi la place des fêtes a fait l'objet d'une concertation composée de très nombreux événements. Une concertation spécifique a été menée auprès des associations (piétons, personnes en situation de handicap, cyclistes, genre...).

Les acteurs locaux ont partagé leur point de vue lors de rencontres dédiées :

- Les commerçants du marché qui se tient sur la place 3 fois par semaine
- Les commerçants sédentaires de la place des Fêtes
- Les bailleurs sociaux, Paris Habitat et ICF La Sablière

- Le syndicat de copropriété du parc de stationnement situé sous la place
- L'association Les Amis De la Place des Fêtes¹
- Les ayants droit de l'architecte Bernard Huet, à l'origine du dernier réaménagement (début des années 1990).

Des rencontres avec les partenaires institutionnels comme la RATP et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ont également eu lieu.

Chiffres clefs

- > Près de 1000 réponses au questionnaire de 2012
- > Entre 50 et 100 personnes participantes aux ateliers, plus de 200 personnes à la réunion de restitution des ateliers en 2014
- > Plus de 2500 votes en décembre 2014 dont 1489 pour le scénario B
- > 86% favorables à la suppression de la pyramide
- > 20 contributions sur idee.paris.fr (1 seule sur le registre en mairie du 19^{ème}).

Outre ces réunions et rencontres, plusieurs outils ont été mis à la disposition des habitants :

- > Un registre et une exposition en Mairie
- > Le site internet *Madame la Maire j'ai une idée*.

Le calendrier de la concertation

De 2012 à 2014	Juin 2015	Septembre 2015	Octobre 2015	Novembre 2015
<i>2012</i> Questionnaire auprès des riverains et usagers <i>2013-2014</i> 1 marche exploratoire, 5 ateliers participatifs, plusieurs réunions publiques, des réunions avec les commerçants du marché et sédentaires, et avec les ayants droit de Bernard Huet <i>Décembre 2014</i> Validation des principaux objectifs et choix du scénario B	<i>24 juin 2015</i> Atelier - marche ciblé sur le cœur de place	<i>28 septembre</i> Atelier participatif définition des usages attendus	<i>13 octobre</i> Groupe de travail sur le genre <i>15 octobre</i> Atelier participatif, retour sur les invariants et les usages exprimés	<i>2 novembre</i> Marche exploratoire dédiée aux femmes <i>23 novembre</i> Groupe de travail sur le genre (retour sur la marche exploratoire)

1. L'association les Amis de la Place des Fêtes a pris une part active dans les débats et rédigé une charte en Novembre 2014. Celle-ci permettra de comparer les futurs projets et leur conformité avec les projets initiaux. Cette charte se décline en 7 points : 1-Répondre aux besoins d'équipements publics dans un cadre rénové. (ceci concerne aussi l'espace Jean Carré à proximité), 2-Développer la place comme un espace piétonnier permanent accessible à tous et convivial, 3- Adapter les aménagements de voirie et de circulation dans un plan cohérent de la place et de ces abords, 4-Conforter le marché alimentaire et développer l'offre commerciale, 5-Insuffler du dynamisme économique en favorisant le développement de l'économie sociale et solidaire, 6-Penser la végétalisation du quartier comme un axe fort de renouveau, 7-Développer l'événementiel sur la place pour donner envie de venir sur cette place et y monter, 8-Ouvrir la place des Fêtes sur la ville et son quartier.

1. DIAGNOSTIC

1.1. UNE CIRCULATION TROP RAPIDE

Principal constat partagé par les usagers, la circulation trop rapide rend difficile l'accès à la place. Les habitants souhaitent apaiser la circulation sur l'anneau autour de la place par la création d'une zone de circulation limitée à 30km/heure :

« Les traversées piétonnes sont parfois peu sûres et il n'existe aucun cheminement cyclable. Bien que les rues qui ceinturent la place soient toutes en sens unique, leur chaussée est très large, ce qui pénalise les circulations douces. De plus, certains passages piétons sont peu sûrs, [...] » (Atelier participatif et en marchant, 24 Juin 2015)

Les marches sur site ont permis d'identifier les traversées piétonnes les plus problématiques dont, notamment, celle des rues de Crimée et Louise Thuliez, et celle à l'angle des rues Henri Ribière et Louise Thuliez.

Ainsi, la charte de l'association les Amis De la Place des Fêtes propose : *« Le système de voirie et de circulation assurera la sécurisation et la priorisation des circulations douces, en cohérence avec l'existence et l'arrivée de futurs équipements publics. L'apaisement de la circulation automobile sera recherché, et l'utilisation et la circulation des vélos améliorées. »*

1.2. UN CŒUR DE PLACE À PROTÉGER

Les habitants et les riverains souhaitent interdire la possibilité d'accès des deux roues motorisés et des voitures sur la place : *« Peut-être faut-il fermer physiquement la place pour qu'aucune voiture ne vienne en son cœur. » (Atelier participatif et atelier en marchant, 24 Juin 2015).*

De nouveaux matériaux sont attendus sur la place. Esthétiquement le bois est apprécié par les participants, néanmoins ils précisent que cela peut être glissant. Ils s'inquiètent également pour les personnes en fauteuils roulants qui ont du mal à circuler sur les pavés.

1.3. DES TOURS QUI ONT ÉTÉ RÉHABILITÉES ET RÉSIDENTIALISÉES

Pendant la concertation, les bailleurs ont mené des opérations de réhabilitation et de résidentialisation qui ont été fort appréciées hormis celle en « chicane » de Paris Habitat jugée trop impactante sur les accès publics à la place. *(Réunion du 1^{er} Avril 2014)*

1.4. UNE PLACE TROP MINÉRALE

La place des fêtes est perçue comme « morose ». De ce fait, les participants à l'événement du 20 juin 2015 souhaitent *« végétaliser la place avec des jardinières, des murs végétalisés ou encore une grande pelouse »* qui réduiraient l'aspect minéral et uniforme de la place.

L'association des Amis de la place des Fêtes propose : *« L'aménagement réservera une place importante au déploiement d'un espace naturel capable d'accueillir la multiplicité des pratiques collectives contemporaines (agrément, loisir, agriculture, écologie, pédagogie, ...) en continuité et en cohérence avec la trame végétale existante du quartier pour en faire un lieu de vie agréable. »*

1.5. UNE PLACE QUI DOIT RENOUER AVEC LES QUARTIERS ENVIRONNANTS

Les habitants souhaitent une bonne intégration de la place dans le milieu urbain environnant avec des continuités de cheminement et des complémentarités d'usages. Certains proposent ainsi d'*« agrandir la place et faciliter les traversées piétonnes »*. Il s'agirait par exemple de *« Réduire les angles des jardinières pour améliorer la visibilité de la place et les cheminements piétons » (Atelier participatif, 28 septembre 2015).*

2. LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

2.1. AMÉLIORER LE STATIONNEMENT ET LA COHABITATION DES DIFFÉRENTS MODES DE DÉPLACEMENT

Lors de l'atelier participatif du 15 octobre 2015, notamment, les participants ont exprimé leurs attentes par secteurs. Ils ont ensuite échangé sur l'aménagement de l'anneau, la circulation et les aménagements de traversées avec pour objectif de supprimer au maximum les îlots piétons aux carrefours et de faciliter les continuités piétonnes.

2.1.1. Diminuer les vitesses, sécuriser les passages piétons

Les participants ont évoqué des « exemples de zones de rencontre à 20 Km/heure pouvant s'appliquer à l'anneau ». Ces propositions rejoignent un certain nombre de points de vue exprimés sur le site idee.paris, tel que celui-ci : « *Je propose de réaménager les rues qui forment une boucle autour de la place des Fêtes : la rue Petitot, la rue Augustin Thierry, la rue Henri Ribière, la rue Louise Thuliez et la rue des Fêtes. [...] En outre, ces voies pourraient former une nouvelle zone 30. Il faudrait également sécuriser les traversées piétonnes et augmenter peut-être leur nombre.* »

La multiplication des passages piétons est demandée afin de sécuriser les cheminements piétons en continuité du passage Compans et en lien avec la Poste et le Monoprix.

2.1.2. Prendre en compte les vélos

Les cyclistes s'expriment en faveur de la réduction de la vitesse automobile qui faciliterait leur insertion dans le trafic. Ils demandent par ailleurs des aménagements spécifiques qui facilitent leurs itinéraires, par exemple un contre-sens cyclable de la rue Augustin Thierry permettant d'aller vers la rue des solitaires.

2.1.3. Une optimisation du stationnement les jours de marché

Lors de l'atelier dédié du 25 mai 2014, les commerçants ont souligné la difficulté du stationnement les jours de marché. Une visite des parkings avec les bailleurs et copropriétaires a montré des réserves dans les parkings privés sous la place qui pourraient constituer une piste de solution. Néanmoins, les copropriétaires y sont plutôt réticents à ce jour.

2.2. CONFORTER LE MARCHÉ ALIMENTAIRE ET DÉVELOPPER L'OFFRE COMMERCIALE

L'animation commerciale de la place repose sur le marché, qui constitue un véritable atout : « *Cœur battant du quartier, central, compact et au parcours continu, le marché de la Place des Fêtes, attractif et reconnu à l'échelle de l'arrondissement et de la ville, doit être pérennisé.* » (Extrait de la charte de l'association les Amis De la Place des Fêtes)

Les commerçants souhaitent que l'offre commerciale se diversifie notamment pour accueillir des artisans et des commerces de qualité, cette montée en gamme permettrait d'attirer les habitants des quartiers environnants qui jugent certains commerces actuels peu attractifs.

2.3. INSUFFLER DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE EN FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

La charte de l'association les Amis De la Place des Fêtes envisage favorablement l'innovation et l'expérimentation dans ce domaine : « *l'ouverture de nouveaux espaces (café associatif, coworking, fablab, repair café, locaux associatifs, ferme urbaine....) initiant une dynamique économique sociale et solidaire – sera engagée avec l'utilisation provisoire du foncier en friche pendant et avant les travaux de la place.* »

2.4. AMÉLIORER LA VÉGÉTALISATION DE LA PLACE

Les habitants sont demandeurs d'une végétalisation fleurie et colorée. La végétation pourrait également permettre de réduire le bruit et de limiter le passage des deux-roues motorisés sur la place. L'idée d'une promenade végétalisée semble être appréciée par l'ensemble des participants. Leur po-

sition est plus nuancée en ce qui concerne les gradins végétalisés qui ne sont pas aussi unanimement appréciés.

2.5. AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SECTEUR PAR SECTEUR

2.5.1. Placette Louise Thuliez

A cet angle de la place, les points de consensus qui ont émergé lors de l'atelier du 28 septembre sont les suivants : offrir une placette publique agrandie et lumineuse qui devienne un espace de sociabilité. Pour cela, il s'agit d'élargir le passage étroit entre la jardinière et la terrasse de café et de traiter des traversées piétonnes.

2.5.2. Les seuils de commerces et l'allée vers la rue Ribière

Les participants proposent d'entraver la linéarité des cheminements pour limiter la circulation des deux-roues motorisés. De plus, ils souhaitent l'embellissement des façades des commerces.

2.5.3. Le passage Compans

L'idée d'éclairer le passage Compans fait consensus chez les participants, il a été mentionné que la casquette devrait être supprimée afin de rendre le lieu plus agréable et sûr.

2.5.4. La fontaine et l'ombrière

La fontaine actuelle, œuvre de Marta Pan, est appréciée par les habitants mais elle reste souvent sale selon eux. Ils proposent de la mettre en valeur et d'« amplifier la présence de l'eau sur la place par des jeux d'eau » (Réunion publique/ diagnostic en marchant, 24 Juin 2015).

Pour les habitants, l'ombrière fait bien partie de l'identité de la place mais il faudrait lui donner une seconde jeunesse. Un miroir comme sur le vieux port de Marseille pourrait être installé.

2.5.5. La pyramide

La population est majoritairement favorable à la suppression de la pyramide à la fois œuvre d'art illuminée la nuit et sortie de secours du parking privé situé sous la dalle. De ce point de vue, une autre solution technique composée par une sortie de secours à plat et conforme avec la réglementation pompier est envisageable d'après les techniciens.

« Bien que considérée comme une œuvre d'art, la pyramide est un élément de cristallisation du mécontentement des habitants étant donné son état et les problèmes de sécurité posés. Les ayant-droits eux sont opposés au déplacement de la pyramide qui est un élément majeur de la composition du projet de Bernard Huet » (Extrait du groupe de travail du 4 février 2014).

2.6. MULTIPLIER LES USAGES DE L'ESPACE CENTRAL DE LA PLACE

2.6.1. Développer des assises

Les assises ne semblent pas assez nombreuses ni adaptées. Les participants ont notamment proposé du « mobilier urbain flexible, des fauteuils pivotants en fonction de l'ensoleillement ». Certains souhaiteraient également des « salons » plus intimistes. Cette demande d'assises complémentaires semble faire consensus, cependant, il est nécessaire de réfléchir en parallèle à la question du bruit. En effet, les immeubles limitrophes sont mal insonorisés et les habitants se plaignent de nuisances sonores.

2.6.2. Des kiosques pour faire vivre la place

Les habitants souhaitent la mise en place d'un kiosque citoyen, tel que celui qui est actuellement en expérimentation dans le 15^e arrondissement. Celui-ci diffuserait des informations administratives, des réunions citoyennes, accueillerait des animations locales et pourquoi pas des systèmes liés à l'économie circulaire comme une AMAP. Il pourrait également permettre de développer un système d'échanges de services entre voisins tel que le dispositif « Lulu dans ma rue » afin de développer les relations sociales et créer un véritable esprit de quartier.

D'autres kiosques sont envisagés, tel qu'un kiosque à jeu pour les enfants qui proposerait une animation de meilleure qualité que le manège actuel, qui nécessiterait par ailleurs une revalorisation. Pour les adultes un kiosque à journaux, constitutif de l'identité parisienne et très utile aux riverains, est demandé.

2.6.3. Les cafés et les terrasses

Les participants indiquent que les terrasses de café sont actuellement toujours à l'ombre. Ils proposent de les installer au soleil et plutôt au centre de la place. La demande des usagers de la place se porte sur « *un café connecté avec un accès wifi, de quoi se restaurer et lire* ». Toutefois les commerçants soulignent la question du « *vent à prendre en compte dans le cadre des aménagements* ».

2.6.4. Des points d'attraction permanents à usages spécifiques

De nouveaux usages sont proposés tels que « *des assises où l'on peut s'arrêter avec des étagères bibliothèques* », un mur d'expression ou un mur d'art éphémère. Des tables de jeux en extérieur, avec par exemple des plateaux d'échecs, favorisant les usages « *intellectuels et silencieux* » ont été proposées.

Les pratiques sportives ne sont pas en reste avec une attention particulière au bruit généré pour les riverains. Ainsi, un mur d'escalade, un mur pour jouer avec une balle et un espace dédié aux skateurs permettraient de localiser ces pratiques.

Enfin, un lieu de concertation permanent et d'échange est envisagé pour rassembler les habitants autour de projets communs.

2.6.5. La question de l'animation de la place et des événements

La charte de l'association les Amis de la Place des Fêtes propose d'enrichir l'animation de la place : « *La nouvelle place des fêtes offrira un fort potentiel et une capacité à accueillir les événements culturels, sportifs, ou festifs de qualité confirmant par la programmation événementielle son attractivité à l'échelle de la ville.* »

En effet, beaucoup de participants soulignent leur envie d'avoir une place animée par des événements ponctuels.

Des questions subsistent néanmoins sur ces aménagements éphémères en termes de budget. Les habitants notent que les événements ponctuels ne doivent pas se faire au détriment des autres moments de l'année. La place doit être animée quotidiennement, ce qui implique un fort investissement de la part de la municipalité, des associations voire des riverains. Les habitants souhaitent, par exemple, que des animations soient mises en place « *en lien avec les associations locales et pourquoi pas en partenariat avec le théâtre de verre* » (Réunion publique/ diagnostic en marchant, 24 Juin 2015).

En conclusion, la concertation a été fructueuse vu l'engagement des habitants sur un temps très long d'environ 4 ans. Ils sont en attente de réalisations concrètes qui les associent au travers, par exemple, d'ateliers de co-réalisation et du développement de l'économie solidaire. S'ils sont prêts à s'investir, ils témoignent d'une attente forte de concrétisation rapide des actions retenues lors de la concertation.

Par ailleurs, bien qu'elle ne relève pas directement de l'aménagement, la question de la sécurité a été souvent soulevée. Une présence permanente, notamment la nuit, et une visibilité renforcée de la police est souhaitée en parallèle d'une évolution des missions de l'antenne locale de la Préfecture de police. Cette demande a été réitérée lors des réunions sur le genre dans l'espace public, réunions qui ont donné lieu à des ateliers spécifiques.

3. LES AVIS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

3.1. LE SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (STAP)

Le STAP souligne que le contexte urbain de la place des Fêtes diffère des autres places. Il confirme la nécessité d'ouvrir la place et de la connecter à son environnement. La demande de suppression de la pyramide par les habitants est entendue mais le STAP propose d'amener un nouvel objet afin de créer un événement au centre de la place. Le projet doit également tenir compte des hauteurs des bâtiments limitrophes.

3.2. LA RATP

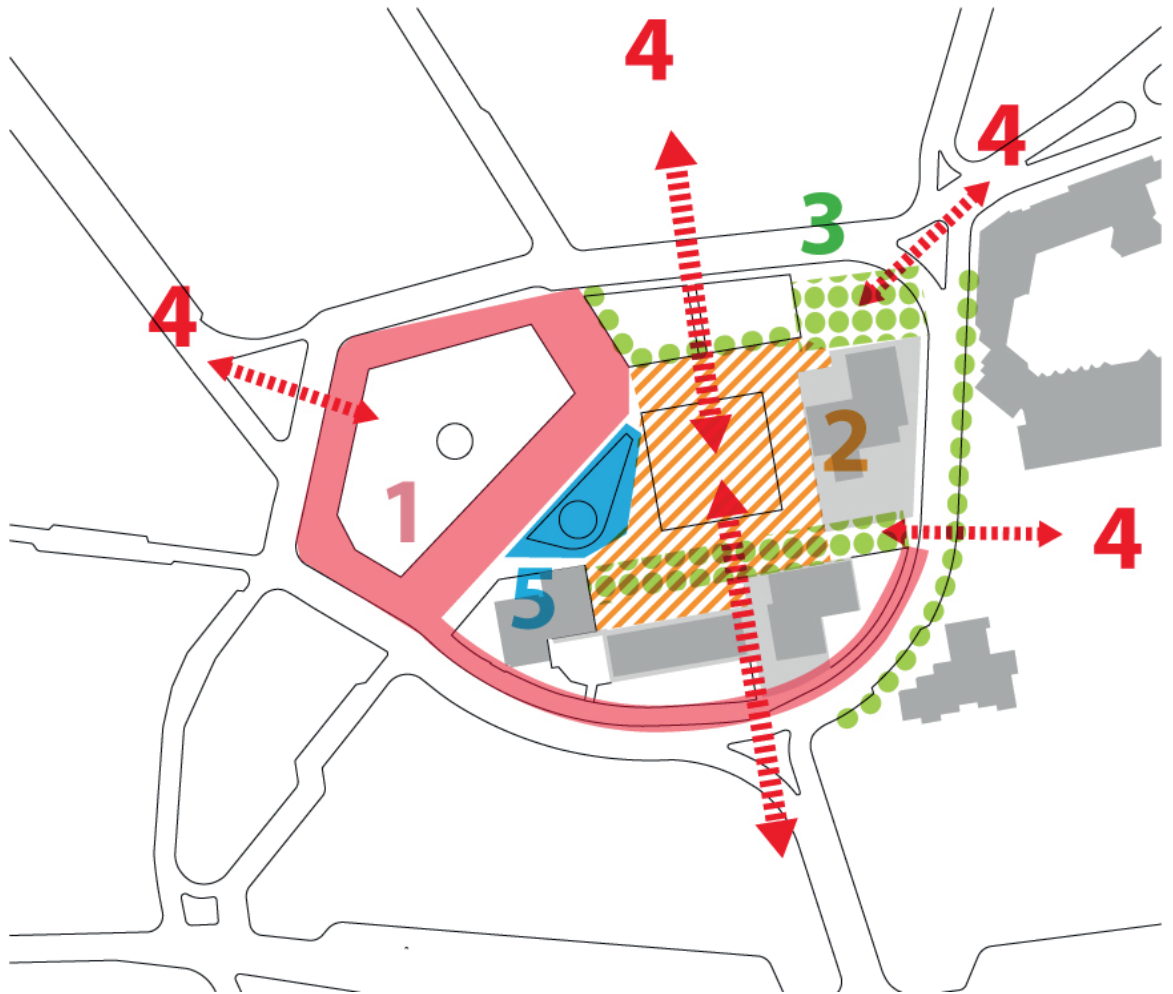
La place accueille actuellement deux lignes de bus. Ces dernières rencontrent des difficultés les jours de marché. L'organisation du stationnement ces jours-là doit faire l'objet d'une attention particulière afin de ne pas bloquer la circulation des bus.

Il est envisagé de rassembler les points d'arrêt au croisement de la rue de Crimée et de la place des Fêtes.

La RATP souhaite que les points d'arrêt de la ligne 60 rue Compans soient intégrés au projet. En effet, ceux-ci sont actuellement souvent occupés par des véhicules tiers. La création de quais permettrait de les rendre systématiquement accessibles dans les faits et d'organiser le stationnement, les livraisons, et les traversées piétonnes dans un aménagement qualitatif.

Suite à ces temps de concertation et d'échanges avec les usagers, habitants et riverains de la place, l'équipe projet a réalisé un schéma d'objectifs dans le cadre du projet de réaménagement de la place des Fêtes. Ce schéma a été élaboré en considérant les attentes issues de la concertation, les objectifs globaux validés lors du Conseil de Paris et les contraintes techniques existantes sur le site.

SCHÉMA D'OBJECTIFS



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1- Réduire la place de l'automobile
- 2- Donner plus d'espace aux piétons
- 3- Sécuriser et faciliter les cheminements cyclables
- 4- Diversifier et intensifier les usages

OBJECTIFS PARTICULIERS POUR LA PLACE DES FÊTES

- 1- Réorganiser et conforter le marché
- 2- Réaffirmer le caractère piéton du cœur de place
- 3- Renforcer la présence du végétal
- 4- Sécuriser les traversées piétonnes et en créer de nouvelles
- 5- Valoriser la fontaine